

# La fermeture de la salle Jean-Vilar d'Argenteuil sans cesse repoussée

>[Île-de-France & Oise](#)>[Val-d'Oise](#)|Marjorie Lenhardt| 17 décembre 2017, 17h01 |0



Argenteuil, mardi 12 décembre 2017. La salle des fêtes Jean Vilar est menacée par le projet de construction d'un pôle de loisirs sur l'île Héloïse. LP/M. Len

**Nouveau répit après deux reports ! Elle devra finalement fermer en juin avant d'être démolie en vue de la réalisation du projet Héloïse qui sera présenté ce mardi au conseil municipal.**

La salle Jean-Vilar d'Argenteuil, dont l'avenir est menacé par le projet de pôle de loisirs sur l'île Héloïse, devait initialement fermer ses portes courant de l'été 2017. Elle avait ensuite été repoussée [en octobre](#)... Finalement ce devrait être pour fin juin. La ville d'Argenteuil a décidément bien du mal à se séparer de sa salle des fêtes municipale.

« On a dans le planning du projet la possibilité de planifier des manifestations à Jean Vilar jusqu'en juin prochain sans que cela ne bloque les délais, explique Xavier Péricat, premier adjoint au maire (LR). D'autant plus que le mois de juin est traditionnellement une grosse période de festivités ». Selon lui, ce nouveau répit n'a rien à voir avec les cinq nouveaux recours déposés auprès de la commission nationale d'aménagement commercial (voir encadré).

Cette décision a de quoi réjouir le comité Jean Vilar, fortement opposé à la destruction de cette salle et au projet de l'île Héloïse dans sa globalité. « Ce report va permettre aux associations et partis locaux d'organiser leurs événements du second trimestre et permettra aux écoles d'organiser leurs fêtes et concerts de fin d'année scolaire », remarque Dominique Mariette, un des membres fondateurs du comité qui a recueilli récemment plus de [5 000 signatures](#) pour la défense de la salle. Mais pour ce militant local (LO), ces nombreux reports sont aussi le signe de la « précipitation » de la municipalité dans « cette affaire du projet Héloïse ».

## L'absence de réunion agace les opposants

Comme les autres membres du comité, ils pointent du doigt l'absence de réunion publique sur le sujet. Pour l'heure, le projet n'a été présenté qu'une seule fois au public lors du conseil municipal de décembre dernier. Ce mardi, il sera présenté une deuxième fois « plus en détail », selon la municipalité, en début de conseil municipal par le promoteur Gérald Azancot.

« Ce qui est en jeu est la pérennité d'une salle des fêtes publique et l'avenir de cet espace des berges », rappelle Dominique Mariette tout en appelant à la mobilisation ce mardi à 18 h 30 avant le conseil municipal.

Cette salle des fêtes dont le terrain a en effet été déclassé du domaine public il y a un an devrait être remplacée par une salle de spectacles privée pouvant accueillir jusqu'à 3 250 personnes. Cette privatisation fait craindre aux associations locales une hausse des tarifs de location pour leurs événements.



*Le comité Jean Vilar lors de la signature de la pétition devant la mairie. LP/M.Len.*

## Cinq recours déposés contre le projet de l'île Héloïse

Le comité Jean Vilar n'est pas le seul à s'opposer au projet de construction d'un pôle de loisirs et de commerces sur l'île Héloïse.

Des écolos aux commerçants voisins du projet, cinq recours ont été déposés auprès de la commission nationale d'aménagement commercial : Val-d'Oise Environnement, Casino France, l'association des exploitants du centre commercial Côté Seine (à différencier de la société gestionnaire du centre commercial), l'Intermarché d'Argenteuil et le Carrefour Market d'Asnières-sur-Seine.

Les premiers mettent l'accent sur le risque d'inondation dans cette zone située sur les berges de Seine. Les autres, comme Casino qui dispose d'un hypermarché Géant à Côté Seine, craignent une fuite de leurs clients vers le futur supermarché qui y sera construit. Pour le premier adjoint (LR) Xavier Péricat, ces recours sont un mauvais calcul : « plus il y a d'offres commerciales, moins il y aura d'évasion commerciale dont souffre notre ville ».

**M.Len.**